

**LYCEE EMILE LITTRÉ – AVRANCHES**  
**SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE – RENTREE 2024**

**Retenus Liste Principale 2<sup>nde</sup> GT**

Nom	Prénom	Footballeur / Arbitre
ALANIA	Zuri	Footballeur
AUMOND	Clément	Footballeur
BAZILE	Titouan	Arbitre
DUPREZ	Dorian	Footballeur
FAIRAND	Charles	Footballeur
FAVRÉ	Lucas	Footballeur
GIFFAUT	Emilien	Footballeur
GRIGY	Gabin	Footballeur
GUEDOIT	Nino	Arbitre
HAPIPI	Alex	Footballeur
HOARAU	Baptiste	Footballeur
HUET	Ephram	Footballeur
LANCIEN	Simon	Footballeur
LEGAY	Alexandre	Footballeur
LEUX	Maël	Footballeur
LORAND	Lucas	Footballeur
MORERE	Paul	Footballeur
MORSLI	Elias	Footballeur
MOUKAMBI	Isaac	Footballeur
RESTOUT	Léo	Footballeur
TROCHERIE	Aubin	Footballeur
VERCEY	Titouan	Footballeur
VICQUELIN	Paul	Footballeur

**Retenus Liste Principale Classe de 1G**

Nom	Prénom	Footballeur / Arbitre
DEROUET	Louis	Arbitre
WEBER	Ilan	Footballeur

Attention : l'acceptation sur liste principale ne vaut pas affectation, qui est du ressort du Directeur Académique de la Manche.

- Si vous ne faites pas partie du secteur de recrutement du Lycée Littré. Il faut indiquer une demande de dérogation avec le code 6, parcours particulier. Vous indiquerez donc :  
 vœu 1 : lycée Littré + code de dérogation  
 vœu 2 : votre lycée de secteur (Le vœu 2 garantit une place en 2GT dans le lycée de secteur en cas de refus de la dérogation (c'est l'adresse des parents qui est prise en compte).
- Si vous faites partie du secteur de recrutement : (pas de dérogation) vœu 1 lycée Littré.





LYCEE EMILE LITRE – AVRANCHES  
SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE – RENTREE 2024

**Retenus Liste Supplémentaire 2<sup>nd</sup>e GT (Dans l'ordre alphabétique)**

Nom	Prénom	Footballeur / Gardien
BELHAIRE	Jules	Footballeur
BOISMARTEL	Noé	Footballeur
COUTANT	Enzo	Footballeur
LEGRIS	Léon	Footballeur
LEMOY	Nathan	Footballeur
MENARD	Enzo	Gardien
PLANQUE--LEFEVRE	Noé	Footballeur
POULAIN	Enzo	Footballeur

**Retenus Liste Supplémentaire 1<sup>ère</sup> GT**

Nom	Prénom	Footballeur
LEDOYEN	Mathéo	Footballeur

Les familles seront contactées lorsque des places sur la liste principale seront libérées.  
L'ordre sur la liste supplémentaire ne peut pas être communiqué aux familles.

